

## Formulaire de demande de mise en service d'une pompe à chaleur

Date de demande : Min 10 jours ouvrables avant la date souhaitée

Données de contact installateur		Adresse du chantier	
Société:		Rue	
Nom de famille:		Numero - Boite	
GSM:		Commune -Code postal	
E-mail adresse:		Plus d'une unité à la même adresse	

Système Air/Eau		Système Sol/Eau	
Type de pompe à chaleur		Type de pompe à chaleur	
Thermostat		Thermostat	
thermostat supplémentaire		thermostat supplémentaire	
Module de commande		Module de commande	
Sans groupe de pompe		Sans groupe de pompe	
Ballon tampon		Ballon tampon	
Pompe 1		Pompe 1	
Pompe 2		Pompe 2	
Pompe 3		Pompe 3	
Plus de 3 pompes		Plus de 3 pompes	
Eau chaude sanitaire		Eau chaude sanitaire	
Résistance électrique		Résistance électrique	
Chaudière en appoint		Chaudière en appoint	

\*La mise en service pour l'aroTHERM VWL ..5/5 split est payante: 399€/htva pour une installation standard. Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter la liste de prix.

La distance entre l'unité intérieure et l'unité extérieure est-elle supérieure à 15 mètres avec l'aroTHERM split?

Les opérations liées au circuit frigorifique seront-elles déjà effectuées? (si oui mise en service gratuite) Ces opérations peuvent uniquement être réalisées par des installateurs frigoriste certifiés.

### Conditions à respecter avant la mise en service

- L'accès à l'unité extérieure est sécurisée pour un technicien. Cela signifie, en cas d'installation sur le toit, la présence d'une échelle par étage. Si le technicien estime que l'accès ne garantit pas sa sécurité, la mise en service n'aura pas lieu.
- L'installation est complètement remplie et dégazée.
- Un schéma hydraulique complet et clair est présent sur le chantier.
- La connexion électrique officielle est active (pas d'armoire chantier)
- L'installation comprend un kit de remplissage
- La température dans le bâtiment est de 15°C minimum
- Le bâtiment est complètement étanche à l'air.
- Pour la connection E-bus un câble de section min. de 2x0,75mm<sup>2</sup> doit être utilisé. De préférence un câble isolé/protégé.
- L'installateur est présent lors de la mise en service
- L'installation est complètement terminée hydrauliquement et électriquement

\* Toutes les conditions reprises ci-dessus doivent être remplies pour assurer la mise en service. Si une condition n'est pas remplie, la mise en service n'aura pas lieu

\* Si la mise en service doit être replanifiée car une des conditions ci-dessus ne sont pas remplies, la nouvelle mise en service sera facturée.

**L'Installateur doit être présent sur le chantier lors de la mise en service**

Lu et approuvé:

Nom du demandeur:

Envoyer le formulaire dûment rempli et signé: wp-pac@vaillant.be